



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

18 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cybersécurité : le Gouvernement renforce la protection des citoyens, des administrations et des entreprises

- Faire face ensemble à la menace -

La transition numérique est porteuse de progrès, offre de très nombreuses opportunités pour nos concitoyens, nos territoires et notre pays mais les espaces numériques sont aussi le lieu d'actions criminelles, notamment les cyberattaques, dont nous devons nous protéger par une responsabilisation individuelle et collective.

Une menace informatique en expansion rapide

En augmentation rapide depuis le milieu des années 2010, **la menace cyber exploite certaines vulnérabilités inhérentes à la transition numérique de la société et de l'économie** : une forte dépendance des entreprises et des services publics envers leurs services numériques, une prise de conscience encore insuffisante des enjeux de cybersécurité et une facilité croissante d'accès aux outils malveillants. Le nombre de cyberattaques par rançongiciels traitées par l'ANSSI a pratiquement été multiplié par 4 entre 2019 et 2020, passant de 54 à 192.

Par ailleurs, les cybercriminels se professionnalisent et se structurent, mettant au point des modèles d'affaires de plus en plus lucratifs. De plus, le **risque d'espionnage ou de malveillance demeure élevé** pour les entreprises stratégiques disposant de savoir-faire industriels rares et évoluant dans des secteurs sujets à une forte compétition internationale.

Lancement de la stratégie nationale pour la cybersécurité

Pour faire face à cette menace, le gouvernement mobilise **1Md€ dont 720M€ de financements publics** dans le cadre de sa stratégie nationale pour la cybersécurité.

Traduction concrète de la volonté du Président de la République et du Premier Ministre, financée par France Relance et le Programme d'investissement d'avenir, cette stratégie vise à faire émerger des champions français de la cybersécurité et à adresser l'enjeu de la confiance numérique. L'objectif est donc double : accompagner le développement d'une filière au potentiel économique important et garantir à notre pays la maîtrise des technologies essentielles pour sa souveraineté. Cette stratégie d'accélération inclut plusieurs programmes structurants pour le secteur, comme les actions du Comité stratégique de filière (CSF) « Industries de sécurité », le Grand Défi Cyber et le Campus cyber, et s'inscrit pleinement dans le plan de relance en 2021-2022. Elle sera coordonnée par William Lecat, nommé coordinateur national.

Son volet économique repose sur 5 axes :

- Développer des solutions souveraines de cybersécurité ;
- Renforcer les liens et synergies entre les acteurs de la filière ;
- Soutenir l'adoption de solutions cyber par les individus, les entreprises, les collectivités et l'Etat, notamment via des actions de sensibilisation tout en faisant la promotion des offres nationales ;
- Former plus de jeunes et professionnels aux métiers de la cybersécurité, fortement en déséquilibre ;
- Soutien en fonds propres.

Plusieurs objectifs sont fixés à l'horizon 2025 :

X3

Chiffre d'affaire de la filière passant de 7,3 Mds€ à 25 Mds€

X2

Nombre d'emploi dans la filière passant de 37 000 à 75 000

+20%

Nombre de brevets enregistrés par le réseau des SATT et France Brevets

X2

Nombre de thèse CIFRE sur 5 ans passant de 15 à 30 thèses

3

Licornes françaises à faire émerger

+30%

Recherche partenariale

Synthèse des montants de la stratégie nationale cyber (nouveaux crédits hors militaires et formation)

en M€	Développer des solutions souveraines	Renforcer les synergies	Soutenir l'adoption de solutions cyber	Soutien en fonds propres	Total
Part publique	290	74	156	200*	720
Part privée	225	74	20	n.a.	>319
Financement	515	148	176	200	>1 039

*Montants prévisionnels

« À la fois essentielle à la souveraineté des Etats, à la pérennité du développement des entreprises et à la sécurité des citoyens, la cybersécurité est un enjeu majeur du XXI siècle. C'est maintenant que cela se joue. L'Etat doit viser deux objectifs dans le cadre de France Relance : garantir la maîtrise des technologies critiques en cybersécurité par des acteurs français de confiance et accélérer le développement de ce secteur économique », affirme Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

« L'ensemble de nos concitoyens et de nos entreprises doivent être mobilisés et avertis des menaces cyber, c'est le but de la stratégie nationale cybersécurité. Nous devons désormais concentrer nos efforts pour que les grands groupes, les PME, les ETI et les start-ups de la cyber deviennent les champions mondiaux capables demain de répondre aux enjeux de cybersécurité de tout notre société. Je suis pleinement mobilisé, c'est le but de cette stratégie et c'est une des priorités de mes équipes. » affirme Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

Contacts presse

Cabinet de Cédric O	01 53 18 43 10	presse@numerique.gouv.fr
Cabinet de Bruno Le Maire		presse.mineco@finances.gouv.fr
Secrétariat général pour l'investissement	01 42 75 64 58	presse.sgpi@pm.gouv.fr
ANSSI	06 49 21 63 80	Margaux.vincent@ssi.gouv.fr

